

**22-DEC-2005**

Raid®

Insecticide Tue-Guêpes et Frelons

Vaporise jusqu'à 4 mètres

SOUS PRESSION / DOMESTIQUE

400 g

DANGER



EXTRÊMEMENT  
INFLAMMABLE



RISQUE  
D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Propoxure 0,475 %, tétraméthrine 0,25 %  
N° D'HOM. 11204 LOI P.A.

S.C. Johnson  
Une Entreprise Familiale (logo)

Tue au contact guêpes et frelons. Détruit les larves et chrysalides dans le nid.  
Empoisonne les guêpiers.

**MODE D'EMPLOI : POUR USAGE À L'EXTÉRIEUR SEULEMENT :** Tenir la canette aérosol aussi droite que possible pendant la vaporisation. Se tenir à une distance prudente du guêpier (2 à 4 m) et diriger le gicleur vers le nid en ayant le vent dans le dos. Vaporiser jusqu'à ce que le guêpier soit complètement imbibé afin d'atteindre autant de guêpes et de frelons que possible. Le meilleur moment pour vaporiser est le soir ou très tôt le matin, car les guêpes et les frelons passent la nuit dans leur nid. Ne pas vaporiser à la ronde et ne pas tenter d'atteindre les insectes en plein vol. Ne pas se placer directement sous le guêpier. Ne pas vaporiser directement sur la végétation. Éviter toute saturation excessive des matériaux d'asphalte.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Il est nocif et peut être mortel d'avaler ce produit. L'inhalation et l'absorption par la peau sont aussi nocives. Ne pas diriger le jet vers le visage. Éviter de respirer le produit vaporisé. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas fumer durant l'utilisation du produit. Ne pas vaporiser sur les êtres humains, les animaux, la nourriture, la vaisselle ou les ustensiles. Bien se laver les mains après l'utilisation. **CONTENU SOUS PRESSION.** Ne pas placer le contenant dans l'eau chaude ni près d'un radiateur, d'un poêle ou d'une autre source de chaleur. Ne pas percer ni incinérer le contenant et ne pas l'entreposer à des températures de plus de 50 °C.

**PREMIERS SOINS :** En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau. Contient un distillat de pétrole. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Appeler IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique. L'atropine est le contrepoison indiqué.

**ÉLIMINATION :** Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour libérer la pression; emballer et le jeter aux ordures ménagères.

Questions ou commentaires? Composer le 1-800-558-5566 ou écrire à Helen Johnson.  
[www.Infoinsectes.ca](http://www.Infoinsectes.ca)

®Marque canadienne déposée de S.C. Johnson & Son, Inc. Utilisateur autorisé S.C.  
JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, 1 Webster, Brantford, ON, Canada N3T 5R1  
EN VENTE AU CANADA SEULEMENT

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )